

Avis d'attribution :

Dans le cadre de sa délégation de signature (Délibération n° 2015-050 du 17/09/2015), Monsieur le Maire a signé le marché public suivant :

Le Marché de fourniture et service pour collecte traitement et valorisation des biodéchets (Marché 6/2017) a été notifié le 26/05/2017 à la société **ECOVALIM** avec un montant annuel minimum de 5 000 € HT et avec un montant annuel maximum de 17 000 € HT.

Le marché est passé pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification du marché.

Il pourra être reconduit 3 fois par période d'un an, par décision expresse de la Commune de Mions, soit une durée globale maximale de marché de 4 ans.